

UNION EUROPEENNE



Comité des régions

## **Bâtiment Jacques DELORS**

*Bruxelles, le 18 septembre 2006*

DISCOURS  
de

M. Michel DELEBARRE  
*Président du Comité des régions*

*Seul le texte prononcé fait foi*

## **CEREMONIE DE BAPTEME DE L'IMMEUBLE BELLIARD**

**18 SEPTEMBRE 2006**

### **INTERVENTION DE MICHEL DELEBARRE**

Madame la Présidente,  
Cher Jacques Delors,  
Mesdames, Messieurs,

Comme Président du Comité des Régions et à titre personnel, je ne vous cacherai pas mon plaisir de participer à cette manifestation au terme de laquelle l'immeuble de la Rue Belliard verra son identité symbolisée par le nom de Jacques Delors.

Cette initiative que nous vous devons, Madame la Présidente, ne pouvait qu'être accompagnée favorablement par le Comité des Régions, tant celui-ci doit sa propre existence et son histoire, aux idées et aux démarches que le Président Delors a voulu insuffler profondément à la dimension européenne.

Qu'ils aient des références dans le domaine économique, culturel ou social, c'est évident, mais il est clair que nos concitoyens en ont également dans les pays qui constituent l'Union européenne, à travers le ou les territoires auxquels ils sont attachés où ils vivent leur quotidenneté. C'est d'ailleurs ainsi, cher Président Delors, que vous avez justifié la création du Comité des Régions en affirmant: "*Avec le Traité de Maastricht, j'ai tenu à la création du Comité des Régions, pour que les communes et les régions aient leur mot à dire, au même titre que les groupes socioprofessionnels*". C'est aussi vous qui nous avez portés sur les fonds baptismaux en 1992.

Au moment où l'Union européenne cherche à se rapprocher des citoyens, où l'exigence de proximité devient une référence et où la

subsidiarité devient un principe de plus en plus largement partagé, et qui ne se limite pas aux rapports entre l'Union européenne et les Etats pour s'étendre aux collectivités territoriales, nous vivons de plus en plus, cher Jacques Delors, cette idée que vous affirmiez lors de la réunion constitutive du Comité des Régions le 9 mars 1994 "*Le Comité des régions est appelé à renforcer la légitimité démocratique de l'Union, à rapprocher des réalités locales une construction perçue comme trop lointaine.*"